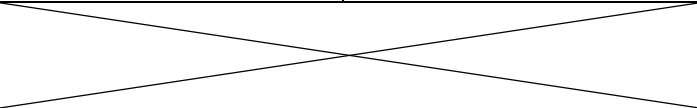


L'élève doit impérativement suivre la totalité de la procédure aux dates indiquées par l'établissement qu'il souhaite solliciter.

Il est possible de suivre la procédure de plusieurs établissements.

Ne pourra être demandé dans AFFELNET qu'un établissement pour lequel l'élève a suivi l'ensemble de la procédure et a obtenu un avis Très Favorable ou Favorable

		ETABLISSEMENTS PUBLICS				ETABLISSEMENT PRIVE
		Lycée Joliot Curie Dammarie les lys (77)	Lycée Charles Baudelaire Meaux (77)	Lycée Eugène Delacroix Drancy (93)	Lycée François Arago Villeneuve St Georges (94)	Lycée Foyer de Cachan Cachan (94)*
DEROULEMENT DE LA PROCEDURE	Réunion d'information OBLIGATOIRE	Samedi 10 mars 2018 (pendant la journée porte ouverte) de 9h30 à 10h30 (district 8, 10, 12) de 10h45 à 11h45 (autres districts)	Vendredi 09 mars 2018 à 17h30 (district de Meaux, district 3) Vendredi 09 mars 2018 à 18h15 (autres districts nord Seine et Marne, districts 1,2,5,6,7)	Samedi 17 mars 2018 de 9h00 à 12h00 Cette journée d'information a lieu dans le cadre des portes ouvertes du lycée. Se munir du dossier de candidature et de toutes les pièces justificatives	Vendredi 9 mars 2018 de 18h à 20h	Jeudi 15 mars 2018 de 10h30 à 12h30
	Constitution du dossier de candidature (cf. fiche 4-1)	Avant le 9 mars Important : Joindre l'ensemble des pièces justificatives avec le dossier de candidature (cf. fiche 4-1)				
	Dépôt des dossiers de candidature	17 mars 2018 dernier délai (cachet de la poste faisant foi), à l'établissement (à l'attention du secrétariat du Bac pro métiers de la sécurité)	par voie postale au plus tard le 23 mars 2018 (cachet de la poste faisant foi)	<u>A déposer</u> lors de la journée d'information du 17 mars 2018	soit par courrier (cachet de la poste faisant foi) soit en mains propres pour le 23 mars 2018	<u>A déposer</u> en mains propres lors de la journée d'information du 15 mars 2018 ou par voie postale avant le 23 mars 2018 (cachet de la poste faisant foi)
	Convocation des élèves aux procédures de pré-recrutement	à partir du lundi 26 mars 2018	à partir du vendredi 30 mars 2018	à partir du jeudi 22 mars 2018	à partir du lundi 26 mars 2018	à partir du lundi 19 mars 2018
	Réalisation des entretiens de pré-recrutement	du mardi 3 au vendredi 6 avril 2018	à partir du lundi 9 avril 2018	du jeudi 12 au vendredi 13 avril 2018	mardi 3 avril 2018	du vendredi 23 mars au vendredi 13 avril 2018
	Tests sportifs			Important : Prévoir une tenue d'EPS pour les tests sportifs	Samedi 7 avril 2018 (matin) Important : Prévoir une tenue d'EPS pour les tests sportifs	Important : Prévoir une tenue d'EPS pour les tests sportifs
	Transmission des avis aux établissements d'origine	A partir du 13 avril et avant le 7 mai dernier délai				
	Transmission des avis au SAIO	Avant le lundi 14 mai dernier délai				
	Saisie des vœux dans AFFELNET	Du 07 au 24 mai				



* **LP Privé Foyer de Cachan : Obligation d'un engagement financier des représentants légaux en plus des frais de scolarité « classiques » :**

- 1 070€** Externat
- 2 250€** Demi-pension
- 6 740€** Internat